

JARDRES Infos



Courrier d'Informations Municipales

www.jardres.fr  [communedejardres](https://www.facebook.com/communedejardres)

Mai 2025 - N° 33

Mairie : 3 , rue de la Mairie - 86800 JARDRES - Tél. 05 49 56 70 56 - contact@jardres.fr



Édito

Voici le joli mois de mai et vos rendez-vous avec vos associations ! Loto, soirée dansante et brocantes. Consultez l'agenda en page 7, sans oublier les annonces du site, de la page FB et le panneau lumineux.

Le jeudi 28 août 2025 est une date à marquer d'une croix dans votre calendrier. Jardres est à l'honneur dans l'étape du « contre la montre » de la grande course régionale Le Tour Poitou-Charentes. Le TPC, comme on le nomme, est une course prestigieuse et l'arrivée de l'étape se fera devant la mairie.

Pour évoquer la vie des jarraises et des jarrais, des années 1950 à ce jour, l'équipe du TPJ Multimédia travaille sur un nouveau DVD ! Votre contribution en photos, articles ou vos propres récits sont espérés et attendus. N'hésitez pas à la contacter.

Il se passe toujours quelque chose à Jardres.

La Commission Communication et vie associative

Le budget 2025

En 2024, nous n'avons pas fait de gros investissements, ce qui nous a permis de présenter un CFU - compte unique financier - excédentaire tant en budget de fonctionnement : + 398 627,77 €, qu'en budget d'investissement : + 808 287,69 €. Le document de valorisation du compte de gestion 2023 - établi en mai 2024 - par la trésorerie indique que nos ratios s'améliorent : autofinancement 90,4 %, endettement 117 %, soit 810 €/habitant pour une moyenne de 570 € pour les communes comparables du département. Pour 2025, notre budget prévisionnel est stable en fonctionnement à 1 380 192,77 €, et l'investissement, augmenté de l'excédent de 2024, s'élève à 1 256 457,65 €. Le conseil a prévu des travaux d'isolation pour la salle des fêtes (changement des huisseries), et pour la maison communale (huisseries, crépi et changement du système de chauffage).

La commune va acquérir des terres agricoles à La Carte. Par ailleurs des abris de touches seront achetés pour le 2^e terrain de football au stade.

Le reliquat du budget d'investissement est porté sur la rénovation du presbytère, projet à moyen terme.

Le montant voté des subventions correspond aux demandes des associations, y a été ajouté la participation demandée pour le Tour Poitou- Charentes.

Le conseil municipal a voté pour une augmentation des impôts fonciers de 0,8 % pour la commune, la revalorisation des bases d'imposition s'élève à 1,7 %.

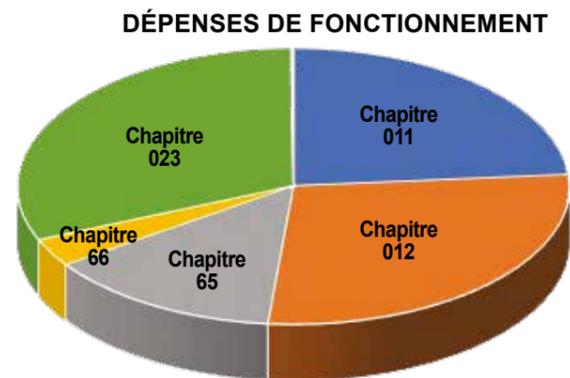
Le conseil municipal est heureux de présenter un budget prévisionnel favorable pour sa dernière année de mandat.

Ludmila Polo

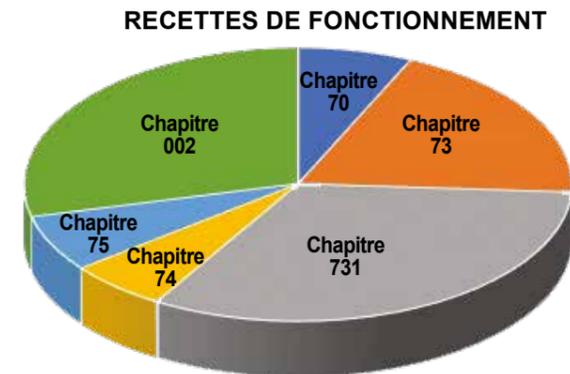
Adjointe en charge des finances et de la vie scolaire

Vue d'ensemble par chapitre de fonctionnement en dépense et recette

Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	327 002,81
012	Charges de personnel et frais assimilés	383 500,00
65	Autres charges de gestion courante	191 620,00
66	Charges financières	44 500,00
67	Charges spécifiques	500,00
023	Virement à la section d'investissement	431 131,79
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	1 938,17
	TOTAL DÉPENSES	1 380 192,77

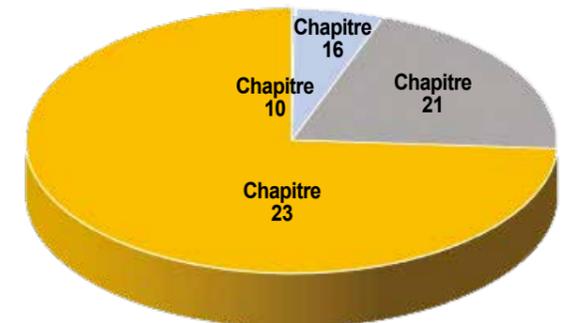


Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	93 500,00
73	Impôts et taxes	265 110,00
731	Impositions directes	450 000,00
74	Dotations et participations	80 955,00
75	Autres produits de gestion courante	92 000,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	398 627,77
	TOTAL RECETTES	1 380 192,77

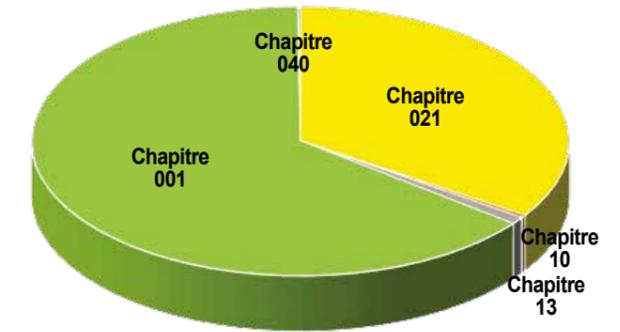


Vue d'ensemble par chapitre d'investissement en dépense et recette

Dépenses d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés	69 000,00
21	Immobilisations corporelles	256 000,00
23	Immobilisations en cours	929 457,65
	TOTAL DÉPENSES	1 256 457,65



Recettes d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	431 131,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 100,00
13	Subventions d'investissement reçues	11 000,00
001	Excédent d'investissement reporté	808 287,69
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 938,17
	TOTAL RECETTES	1 256 457,65



Détail des opérations d'investissement

Opérations d'investissement				
Opération	Désignation	Dépenses	Recettes	Solde
0100	BATIMENT	1 148 457,65	11 000,00	- 1 137 457,65
0099	VOIRIE NON COMMUNAUTAIRE	26 000,00	0,00	- 26 000,00
0102	ACQUIS MATÉRIEL-MOBILIER	11 000,00	0,00	- 11 000,00
	Total équipement	1 185 457,65	11 000,00	- 1 174 457,65
	Op. financ. (pour mémoire)	71 000,00	1 245 457,65	1 174 457,65
	Total avec op. financières	1 256 457,65	1 256 457,65	0,00

COMMISSION ENVIRONNEMENT

L'espace de biodiversité continue d'être aménagé. Après la haie, le verger, la mare, le chemin piéton, une plantation de petits fruitiers (framboises, cassis...) le long de ce chemin. Récemment nous avons bénéficié par l'intermédiaire de l'association ABEILocales de ce que l'on appelle un mécénat de compétences ; c'est-à-dire que deux employés d'une entreprise viennent donner de leur temps pendant une journée au service de la commune. Cela a permis de créer un colimaçon en pierres sèches pour la plantation d'herbes aromatiques. Cet espace ouvert à tous devra bénéficier dans un avenir proche d'une signalétique appropriée.



Les 3 ruches de notre rucher communal semblent en bonne santé. Comme chaque année, la récolte de printemps permettra en fin d'année scolaire, de distribuer aux élèves des classes participantes, un pot de miel ainsi que de les sensibiliser à l'importance et au rôle pollinisateur des abeilles.



Place Raphaël GUILLON, un terrain de pétanque a été réalisé par les employés de la commune en lieu et place de l'ancien local technique vétuste qui a été démolit. Cet espace sera agrémenté de bancs et d'une table de pique-nique.

Information Eaux de Vienne : dorénavant, le relevé des compteurs sera effectué deux fois par an de manière réelle pour une facturation plus proche de la consommation réelle. La plupart des foyers sont maintenant équipés d'un dispositif permettant aux techniciens de relever la consommation à distance, en passant dans la rue donc plus besoin d'entrer chez les propriétaires. Cela permettra également de détecter des fuites plus rapidement.



Le rapport définitif sur les fouilles du souterrain entre l'église et le presbytère nous a été remis. L'analyse des objets trouvés laisse imaginer un comblement relativement récent de celui-ci, au cours du XX^e siècle (céramique, tessons de faïence blanche, pied de vase tripode, fragments de tuiles courbes, fragments de carreaux de pavement, blocs calcaires taillés avec soin, dont le premier peut être interprété comme la base d'un montant de porte ou de fenêtre. Les maçonneries du bâtiment situé au-dessus du souterrain peuvent être datées du XVIII^e siècle, les remplois avérés proviennent probablement de structures détruites.



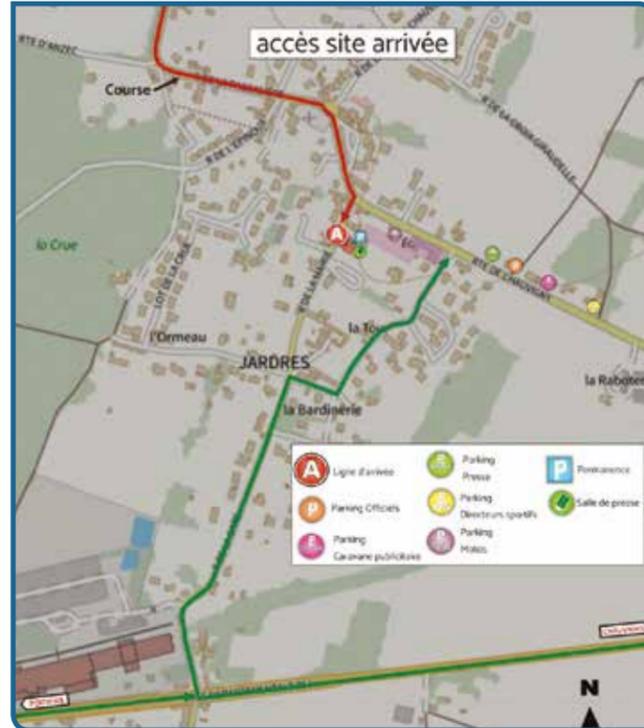
José GUITET
Adjoint à l'environnement

ARRIVÉE ÉTAPE 3 CONTRE LA MONTRE - 28 AOÛT 2025 - JARDRES

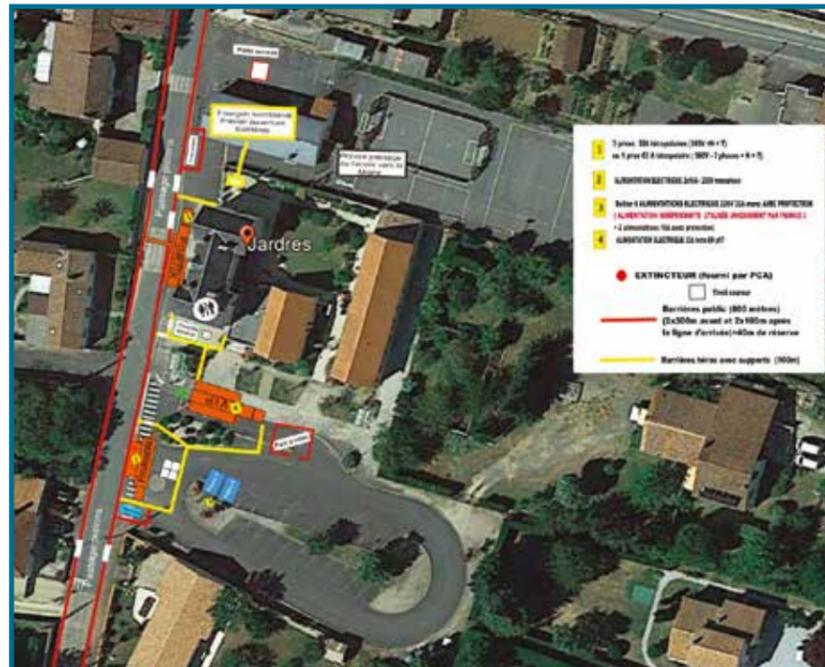
IMPLANTATION DES SITES

Stationnements :

- ▶ **Caravane publicitaire** : Route de Chauvigny
- ▶ **Motos** : Cour de l'école Maurice Fombeure
- ▶ **Véhicules officiels** : Route de Chauvigny
- ▶ **Véhicules Ronds rouges** : Rue de la Mairie après la ligne d'arrivée.
- ▶ **Véhicules Presse** : Route de Chauvigny
- ▶ **Véhicules équipés** : Route de Chauvigny
- ▶ **Dérivation** : Au carrefour Rue de la Mairie/Route de Chauvigny, tout droit Route de Chauvigny
- ▶ **Permanence** : Mairie de Jardres.



IMPLANTATION TECHNIQUE ARRIVÉE



RETOUR CLM coureurs 8 km



Etape 01 ▶ 26/08/2025 : Sauzé-Vaussais > La Génétouze

Etape 02 ▶ 27/08/2025 : Jonzac > Le Gond-Pontouvre

Etape 03 ▶ 28/08/2025 : Chauvigny > Jardres (CLM individuel).

Jeudi 28 août / Étape 3 ▶ Chauvigny – Jardres – contre-la-montre individuel(km)

La troisième étape, considérée comme l'étape reine, sera un contre-la-montre individuel entre Chauvigny et Jardres, dans la Vienne. Sur un parcours de 20 à 30 kilomètres, cette épreuve sera décisive pour le classement général. Les rouleurs et puncheurs, spécialistes de l'exercice, devront tout donner pour prendre ou défendre le maillot de leader.

Etape 04 ▶ 29/08/2025 : La Rochefoucauld > Poitiers

LA COMMUNE DE JARDRES

Le centre bourg de la commune va connaître les aménagements suivants :

Du mercredi 27 août 19h au jeudi 28 à 20h	Le stationnement sur la place de la Mairie sera interdit. La rue de la Mairie sera interdite en matière de stationnement entre la D20 et la rue de la Tour.
Jeudi 28 août de 7h à 20h	La rue de la Mairie sera interdite en matière de circulation entre la D20 et la rue de la Tour. Attention, l'impasse de la Chagneraie sera impactée par cette interdiction.
Jeudi 28 août de 12 h à 18 h.	La rue de Lavoux, la rue de la Pascalière seront interdites en matière de stationnement et de circulation. La rue de la Tour, la route de Chauvigny seront interdites en matière de stationnement.

• 10 H FOLK



La manifestation « Les heures de folk », organisée le 17 mai, à la salle des fêtes de Jardres réunira cinq groupes qui vont se succéder de 19h à 2 h du matin. Entre chaque groupe, les chanteuses de Accord'hier proposeront des rondes chantées. Si vous ne connaissez pas encore les danses traditionnelles, n'hésitez pas à venir les découvrir.

• LES BALADINS DE JARDRES



Les Baladins de Jardres est un club de course à pied avec 50 adhérents. La cotisation est de 25 €/an.

Les entraînements proposés se déroulent :

- Le lundi à 18 h : Renforcement musculaire à Jardres
- Le mardi 17h30 et 18h15 : Course Chauvigny
- Le jeudi 18h15 : Fractionné ou autre Chauvigny
- Le dimanche 9h : sorties natures à Jardres ou alentours.

L'association propose également des animations comme le Loto en avril à Jardres. La balade hivernale en décembre sera particulière cette année par la mise en place d'un challenge, « Le Défi des Passeurs » en partenariat avec les Run'ars St Julien l'Ars et le SNC Chauvigny. La balade hivernale aura lieu cette année le 14 décembre 2025.

Contact :

La présidente, Virginie Ango :
06 78 88 84 35.

Retrouvez toutes nos infos sur la page Facebook :

<http://lesbaladinsdejardres.fr/>

• MÉMOIRE JARDRAISE

Pour la cérémonie du 8 mai, le rendez-vous est fixé à 10h15 devant la mairie.

A l'occasion de cette commémoration le président de l'association, Monsieur Dimitri AUGRY a pris contact avec la directrice de l'école dans le but de faire participer les enfants d'une classe.

Le vin d'honneur sera offert par la mairie à la salle des fêtes. Il précèdera le traditionnel repas organisé par l'association.

Pour vos réservations, il convient de contacter :

Madame Geneviève FILLON au 06 18 12 04 41 ou Monsieur Dimtri AUGRY au 06 07 03 30 69.

• TPJ MULTIMÉDIA



Le club informatique de Jardres TPJ Multimedia remercie les personnes qui nous ont fourni des éléments pour la création de notre nouveau DVD : **La vie associative de Jardres au cours des 50 dernières années.**

Les documents reçus à ce jour nous ont permis de commencer à dresser la structure de notre réalisation. Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux témoignages auprès des personnes dirigeantes, adhérentes des associations ou spectateurs qui ont participé à la vie de la commune.

Nous acceptons les documents sous toutes les formes (photos, diapos, vidéos, négatives) des années 60 à nos jours ; (Théâtre, Foyer des jeunes, Foot, 10 heures de Jardres, Gym, Anciens combattants, Chasse, Art floral, Aînés ruraux, Comité des fêtes, DSB, Pressec, Parents d'Elèves, la Jeunesse Jardraises, les baladins et toutes les fêtes diverses.)

Merci de nous aider en témoignant ou en nous prêtant des documents, également si vous êtes intéressés, vous pouvez venir nous rencontrer le lundi soir à la salle MultiMedia à 20h30, cela favorisera les échanges.

N'hésitez pas à nous contacter sur notre mail : tpjmultimedia@gmail.com ou par téléphone : Thierry AUDOUSSET : 06 63 70 22 71 - François FOMBEUR : 07 88 18 33 41 - Rémy THEVENET : 06 12 33 45 75.

Merci à tous pour votre participation !

• LES MARJOLONS DE LA TOUR

La troupe des MARJOLONS DE LA TOUR composée de dix acteurs, propose pour 2025, la pièce "TISANE ou DIGESTIF" de Jean-Pierre MOURICE en trois actes.

Le SYNOPSIS : Deux couples. Une petite vie calme et tranquille. Mais grâce à la rencontre du "détenteur" officiel de l'élixir de Jouvence, tous les espoirs sont enfin permis...

Les dates de représentation : les 14/15/16/21/22 et 23 novembre 2025. Le prix des entrées : 10 € l'entrée dont 1 € reversé à une association- gratuit pour les moins de 12 ans et demi-tarif pour les adolescents de 12 à 18 ans).

• LOTO AQUARECIF86



• APE

Nous sommes une association à but non lucratif (loi 1901) ouverte à tous les parents d'élèves des écoles de Jardres, Pouillé et Tercé. Notre but est de développer une communauté de parents bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser des manifestations afin de récolter des fonds, qui permettront d'attribuer une subvention à chaque école pour participer aux activités scolaires, financer du matériel, etc...

Les 3 fêtes d'écoles de fin d'année approchent, et nous avons besoin de parents bénévoles pour participer à l'organisation de ces dernières manifestations de l'année scolaire. Chaque personne peut s'investir à son niveau et en fonction de ses disponibilités.

Rejoignez-nous : ape.rpi.jpt86800@gmail.com ou sur WhatsApp : 06 10 09 66 40.

Le bureau de l'APE du RPI Jardres Pouillé Tercé.

• DONNEURS DE SANG

DONNER VOTRE SANG SAUVE DES VIES

L'Association des donneurs de sang de Jardres-Lavoux est à la recherche de bénévoles. Composée seulement de 6 membres, certains, ne souhaitent pas continuer !!!

Si nous voulons assurer les quatre collectes sur nos 2 communes nous faisons appel aux bonnes volontés pour poursuivre les valeurs éthiques et solidaires du don de sang (volontariat, anonymat, bénévolat, non profit). Si nous ne trouvons pas de solution, l'association peut être dissoute !

Sachez qu'en France, 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour. Chaque année, 1 000 000 de patients sont soignés grâce à vos dons.

Dates des prochaines collectes pour 2025 :

Mercredi 9 juillet à Lavoux 15h-19h. Mercredi 3 septembre à Lavoux 15h-19h. Mercredi 29 octobre à Jardres 15h-19h.

Mercredi 24 décembre à Jardres 8h30-12h.

GRAND JEU CONCOURS DES MÉDAILLES

C'est à l'initiative de Monsieur William RONDA, conseiller municipal, que nous avons proposé un jeu concours dans le Bulletin Municipal de l'année 2024, année Olympique !

10 médailles étaient dissimulées dans les pages du journal et les Jardraises et les Jardrais étaient invités à les retrouver et à remplir un bulletin réponse à retourner à la mairie.

Mercredi 26 mars, le tirage au sort a été effectué, en présence des participants. Les gagnants sont :

- Alyssa GIRARD qui a gagné la BD Astérix aux jeux olympiques.
- Marilou ROY et Sandrine FOUCHÉ qui ont gagné le livre rétrospective des articles du journal l'Équipe qui a retracé les jeux olympiques 2024.

En échangeant autour d'un verre et de quelques gâteaux, les participants nous ont confié attendre avec impatience le prochain concours !

Patricia LATINI, 4^e adjointe



L'AGENDA de notre commune

Cérémonie de Commémoration de la fin de la Guerre 39-45

Mardi 8 mai 2025

AQUARÉCIF86

Vendredi 16 mai 2025

Loto à la salle des fêtes à partir de 20h30.

Les 10 h FOLK

Samedi 17 mai 2025

Soirée dansante à la salle des fêtes à partir de 19h. Entrée 5 €. Restauration rapide sur place. Soirée animée par Duo Rustik Engoulevent, Catalpa, les Pépés et Accord'hier.

Pressec Champêtre

Dimanche 18 Mai 2025

Brocante dans les jardins du Manoir de Pressec. Restauration rapide et boissons sur place.

Brocante du Comité des fêtes

Dimanche 8 juin 2025

le comité des fêtes et ses bénévoles vous donnent rendez-vous à la salle des fêtes Gonzague de Chalain pour sa grande brocante annuelle. Restauration rapide sur place et animations pour les plus jeunes.

FÊTE DE LA SAINT JEAN

Samedi 21 juin 2025

La fête des associations jardraises.

La fête des écoles

Mardi 24 juin 2025

Avec l'APE

Vous ne passez pas devant le panneau d'informations municipales ? alors téléchargez l'application en scannant ce QR code ! vous recevrez en temps réel toutes les infos.



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les inscriptions sur les listes électorales peuvent se faire en ligne. Un justificatif de votre identité et une attache avec la commune d'inscription doivent être fournis (y résider, y être contribuable ou y être gérant de société). Vous pouvez également effectuer cette démarche auprès de la mairie.

Vous devez également effectuer cette démarche lorsqu'il y a changement d'adresse même au sein de la commune ou d'état civil.

Les jeunes qui se sont fait recensés au titre du service national sont inscrits automatiquement dès leur majorité et n'ont aucune démarche à faire.

Pour plus d'information, consulter le site service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

INFORMATION CONCERNANT L'ARRÊT DE BUS LIGNE 33 À LA ZONE DE LA CARTE



VITALIS nous informe que depuis le 10 mars, la ligne 33 (pas la 33 Express), s'arrête à l'arrêt nommé JARDRES La Carte. Des poteaux d'arrêt provisoires ont été installés et **les fiches horaires ne sont pas encore à jour**. Pour connaître les horaires de passage, vous pouvez estimer ces derniers à partir des horaires indiqués sur la fiche horaire des arrêts en amont et en aval (Guiraudières et Citadelle) ou en consultant les horaires à l'arrêt sur l'application ou le site Vitalis.



LES ORDURES MÉNAGÈRES

Le SIMER assure la collecte des ordures ménagères le vendredi matin. Toutefois, il vous est rappelé qu'une fois le passage effectué, vous devez rentrer vos poubelles noires et jaunes chez vous. Elles ne doivent en aucun cas rester sur le trottoir. Merci de votre attention.

RECENSEMENT

Vous devez faire la démarche de recensement vous-même. Mais en votre absence, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place, avant votre 18^e anniversaire.

Bientôt 16 ans ?
Il est temps de se faire recenser !

Où ? Tu dois te rendre à la Mairie de ton lieu de résidence

Avec ta carte nationale d'identité ou ton passeport, ton livret de famille et un justificatif de domicile

Comment ?

Pourquoi ?

À l'issue de ton recensement, tu seras convoqué pour effectuer ta JDC

À l'issue de ta JDC, un certificat de participation te sera délivré. Il te sera utile pour t'inscrire à des examens (BEP, CAP, baccalauréat...) et concours (grandes écoles, entrées dans la fonction publique...)
Il est également exigé pour passer le permis de conduire

- Il est nécessaire de te faire recenser même dans le cas du SNU
- Tu as 3 mois pour te faire recenser auprès de ta Mairie dès 16 ans, afin de respecter le délai légal



RESTOS DU CŒUR CAMPAGNE ÉTÉ 2025

Le centre de Saint-Julien l'Ars sera ouvert de 13 h 45 à 17h00 tous les mardis :

Avril : 01/04/2025, 08/04/2025, 15/04/2025, 22/04/2025, 29/04/2025.

Mai : 06/05/2025, 13/05/2025, 20/05/2025, 27/05/2025.

Juin : 03/06/2025, 10/06/2025, 17/06/2025, 24/06/2025.

Juillet : 01/07/2025, 08/07/2025, 15/07/2025, 22/07/2025, 29/07/2025.

Août : 05/08/2025, 12/08/2025, 19/08/2025, 26/08/2025

Septembre : 02/09/2025, 09/09/2025, 16/09/2025, 23/09/2025, 30/09/2025.

Octobre : 07/10/2025, 14/10/2025, 21/10/2025.

Pour les nouvelles inscriptions, prendre rendez-vous par téléphone. En cas d'absence, merci de laisser un message.

**" LA SAPINETTE " 3 rue du Château
86800 Saint Julien l'Ars
Mobile : 07 87 84 52 89**

Horaires d'ouverture de la Mairie : du lundi au vendredi de 8h15 à 12h15.

En dehors de ces horaires, pour un rendez-vous, contacter la mairie. Permanences du Maire et des adjoints sur rendez-vous.

Conseil départemental : Place Aristide Briand - 86800 Poitiers cedex • Tél. 05 49 55 66 00

GRAND POITIERS – Communauté Urbaine : 15 Place du Maréchal Leclerc - 86000 Poitiers • Tél. 05 49 52 35 35

Remerciements :

A toute l'équipe de la Commission Communication Vie Associative qui a œuvré à la réalisation de ce numéro.



**ENSEMBLE
RESTONS
VIGILANTS**